



Pointe-à-Pitre, le 24 mars 2025

## LETTRE OUVERTE

### LIQUIDATION DE LA CUMA DE LA PLAINE A CAPESTERRE BELLE-EAU

Le syndicat des Ouvriers Agricoles de la banane, affilié à la Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe, demande des explications précises sur la gestion de la Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole en commun (**CUMA**).

**Le 04 mars 2025**, c'est par le biais d'une annonce légale n° 97546 dans le quotidien France Antilles (édition Guadeloupe) que nous avons appris que le Conseil d'Administration a convoqué les **actionnaires de la CUMA le 20 mars 2025**. Cette convocation stipule :

**“...Dénomination : SICA LES PRODUCTEURS DE GUADELOUPE CUMA DE LA PLAINE avis de convocation des actionnaires de la coopérative agricole “ CUMA DE LA PLAINE “ sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le 20 mars 2025 à 15 HEURES à SDC de LA PLAINE, Haute Plaine 97130 CAPESTERRE B/EAU, à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant : ordre du jour AGO :**

- Désignation du Bureau de l'Assemblée Générale Extraordinaire
- Article 52 des Statuts Dissolution de la coopérative
- Article 53 des Statuts Liquidation de la coopérative Résolutions
- Questions diverses.

Les titulaires d'actions nominatives seront admis sur simple justification de leur identité, Sous réserve d'avoir leurs titres inscrits en compte cinq jours au moins avant la date de la réunion. Les actionnaires qui souhaitent voter par correspondance ou par procuration, pourront retirer un formulaire au Siège Social de la société aux heures d'ouverture.

Ce formulaire devra être retourné dûment complété trois jours avant la date de l'assemblée. Les documents prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été mis à la disposition des actionnaires au siège social dans les délais légaux...”.

**Ce lundi 24 mars 2025**, aux environs de 06H00 du matin, le président a annoncé la liquidation judiciaire de la CUMA. Et en attendant, il veut imposer aux ouvriers la prise de leurs congés.

Nous rappelons que le **22 janvier 2025**, notre élue titulaire au Comité Social et Économique a sollicité une réunion en urgence pour avoir des informations précises sur l'avenir de la structure et du sort des ouvriers.

**Le 07 février 2025, à 10H20**, à la demande de nos élus, en ma qualité de Secrétaire Général, je me suis déplacé pour les accompagner à cette réunion. La direction était absente. La réponse qui leur a été communiquée **“...Nous sommes en attente des conclusions de l'audit...”**.

Cette structure a été inaugurée en grande pompe en présence du ministre des dernières colonies Jean-François CARENCO le 22 mars 2023.

Les informations sur la construction de la CUMA, qui sont indiquées sur un écriteau, sont les suivantes :

**NOM DU PROJET :** Construction et aménagement de bâtiments.

**DESCRIPTION DES OBJECTIFS DU PROJET :** Aménagement d'une station collective de conditionnement pour la production de banane des petites et moyennes exploitations de la zone de la Plaine

**MONTANT TOTAL : 3 137 057,19€**

**MONTANT TOTAL AIDES PUBLICS : 2 400 000,00€**

**DONT FEADER : 2 040 000,00€**

**DONT REGION : 221 211,29€.**

Nous ne savons pas si la CUMA DE LA PLAINE est confrontée à des difficultés financières.

Par contre, il y a des travaux qui sont en cours de réalisation. Qui est à l'origine des investissements dans une structure en faillite ? Qui en profitera ? Quel est le projet ?

Cette CUMA est la première des 3 que le Conseil Régional a programmé. Nous exigeons l'annulation des 2 autres. Nous ne tolérerons pas que **3 137 057,19€ partent en fumée en moins de 3 ans sans réagir.**

Dans un pays ou de plus en plus de travailleurs sont victimes de la précarité, de la pauvreté et de la misère, nous ne pouvons tolérer que des millions d'euros soient jetés par la fenêtre sans réagir

### **NOTRE SYNDICAT EXIGE UNE ENQUÊTE SUR LA GESTION DE LA CUMA !**

D'ores et déjà, nous prenons acte du retour du matériel neuf et sophistiqué qui avait disparu dans l'enceinte de la CUMA DE LA PLAINE.

**Pour un véritable contrôle des fonds publics !**

**Une fois de plus, nos élus au Comité Social et Économique sollicitent une réunion en urgence.**

Le Secrétaire Général  
  
Monsieur Jean-Marie NOMERTIN

*Copie à Monsieur l'Inspecteur du Travail ;*

*Monsieur le Préfet de Région ;*

*Monsieur le Président du Conseil-Régional.*

*Monsieur le Président de l'Office de Développement de l'Économie Agricole des DOM (ODÉADOM).*